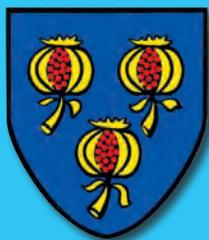


DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Mairie  
de  
**GRAMOND**  
12160



**Janvier 2021**

Numéro 33

# BULLETIN MUNICIPAL

# 2020



© Jean-Pascal VIGUIER

Drone Aveyron Services

# Dans ce numéro .....

- ▶ **Le Mot du maire** ..... 3
- ▶ **La Municipalité** ..... 4 et 6
- ▶ **Informations municipales**
  - La salle d'animation ..... 7
  - L'agrandissement du cimetière ..... 8
  - La bibliothèque ..... 8
  - L'assainissement ..... 9 et 10
  - L'aire de jeux et le terrain multisports ..... 11
  - L'adressage ..... 11
  - Urbanisme ..... 12 à 14
  - Informations diverses ..... 15
  - Cœur de village ..... 16 et 18
  - Les finances ..... 19 à 21
  - Opération 1000 cafés ..... 22
  - L'aire de camping-cars ..... 22
  - Toiture photovoltaïque ..... 23
- ▶ **Intercommunalité** ..... 24 et 25
- ▶ **Informations du territoire** ..... 26 à 29
- ▶ **Les associations de la commune** ..30 et 31

**Demandez  
le programme !**



## Rappel des horaires d'ouverture des services municipaux :

### Agence postale :

Du lundi au samedi  
De 9 h 30 à 12 h  
*Délivrance de colis ou recommandés possible de 14 h à 16h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi*

☎ 05 65 69 02 96

✉ [ap.gramond@laposte.fr](mailto:ap.gramond@laposte.fr)

### Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12 h  
et de 13h30 à 16h45

☎ 05 65 69 02 96

✉ [mairie@gramond.fr](mailto:mairie@gramond.fr)

### Bibliothèque :

Le samedi de 9h30 à 12h

☎ 05 65 69 16 77

✉ [bibliotheque@gramond.fr](mailto:bibliotheque@gramond.fr)





Plus de deux ans se sont écoulés depuis la parution du dernier bulletin municipal de Gramond. Plusieurs raisons en sont la cause. Parmi les plus importantes, on peut citer le changement de secrétaire de mairie en 2018, les réserves imposées par le feuillet des élections municipales et communautaires (fin 2019 - début 2020) et surtout le temps qu'il faut consacrer au montage des nombreux dossiers et aux incontournables réunions d'intercommunalité et autres structures. Tous ces éléments ajoutés n'ont pas laissé de disponibilités suffisantes aux élus pour rédiger un bulletin annuel, qui représente de nombreuses heures de préparation.

La nouvelle équipe municipale s'est attelée à la tâche pour vous présenter dans ce numéro 33 de début d'année un résumé des actions menées depuis 2018 et vous informer des projets à venir.

Divers évènements ont chahuté notre société ces dernières années (grèves, gilets jaunes, insécurité permanente, ...). S'ajoute à ce mal-être général la grave crise sanitaire qui persiste depuis début 2020 et dont, à ce jour, personne ne maîtrise vraiment la fin.

Malgré cette incertitude sur l'avenir, il ne faut pas céder au pessimisme permanent. Si chacun de nous apporte sa contribution par son civisme et son respect de l'autre, tous ensemble nous sortirons de ce mauvais épisode et nous pourrions retrouver notre quiétude passée.

Plus que jamais, les vœux de bonne année sont justifiés tant l'aspiration à un avenir meilleur est dans le cœur de tous.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je souhaite pour chaque gramondaise et gramondais une année 2021 emplies de sérénité et de bonheur personnel.

Que les vœux de bonne année ne soient pas vains et que cette maudite crise sanitaire nous épargne tous.

***Bonne année 2021***

*meilleurs  
vœux*

A decorative graphic featuring the words 'meilleurs' and 'vœux' in a black cursive font. The text is surrounded by a trail of golden stars of varying sizes. In the background, there is a faint, light blue outline of a flower or leaf.

# La Municipalité .....

Le 15 mars 2020, vous avez élu vos onze conseillers municipaux reconduisant une grande partie de l'équipe sortante.

Quatre nouveaux conseillers municipaux sont venus remplacer ceux qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat à qui nous sommes reconnaissants d'avoir contribué à la vie municipale.

Cette équipe, dont vous trouverez ci-après le « *trombinoscope* », remercie tous les électeurs et électrices de la confiance qui leur a été témoignée. Elle s'attachera, avec enthousiasme et détermination, à œuvrer pour le bien de tous les habitants de la commune de Gramond.

COMMISSIONS COMMUNALES	André BORIES	Francis ALIAS	Annick FOUCRAS ENJALBERT	Monique RECH	Catherine ADNET	Benoit CLUZEL	Sandrine JAHIER	Anthony MOYSSSET	Georges RAYNAL	Christian REVELLAT	Bernard VABRE
2 - FINANCES	X	X	X	X			X	X			
3 - PATRIMOINE BÂTIMENTS ESPACES PUBLICS	X	X	X						X		
4 - VOIRIE RÉSEAUX CHEMIN	X	X							X	X	X
5 - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE URBANISME	X	X		X	X						
6 - ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENT	X	X			X				X	X	
7 - AFFAIRES SCOLAIRES JEUNESSE CULTURE	X			X				X			
8 - COMMUNICATION ASSOCIATIONS	X		X	X		X				X	





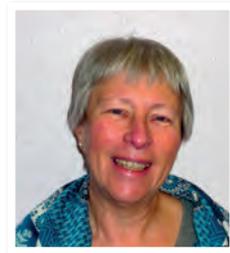
**André BORIES**  
Maire



**Francis ALIAS**  
La Roussarie  
*1<sup>er</sup> adjoint*



**Annick FOUCRAS-ENJALBERT**  
La Loubière  
*2<sup>ème</sup> adjointe*



**Monique RECH**  
Cabanes  
*3<sup>ème</sup> adjointe*



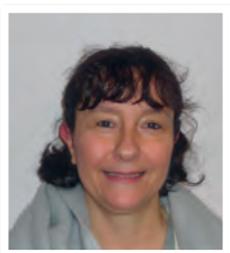
**Georges RAYNAL**  
Gramond  
*Conseiller délégué*



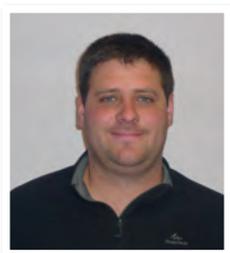
**Catherine ADNÉT**  
La Roque



**Benoît CLUZEL**  
La Galdeyrie



**Sandrine JAHIER**  
Gramond



**Anthony MOYSSET**  
Gramond



**Christian REVELLAT**  
Frayssinet



**Bernard VABRE**  
La Lande

Ce trombinoscope ne serait pas complet sans la présentation de nos 2 agents administratifs, Aurélie et Marie-Thérèse, qui œuvrent au quotidien à votre service et sans qui la municipalité ne pourrait pas fonctionner :



# Membres des commissions Pays Ségali Communauté (PSC) et délégations dans les organismes extérieurs : ●●●●●●●●●●

## Le Maire est membre de droit de toutes les commissions de PSC

**André BORIES** : Délégué SMICA (*Syndicat Mixte Informatisation des Collectivités Aveyronnaises*)  
Délégué Fédération Nationale des Communes Forestières  
et Collectivités Forestières de l'Aveyron  
Délégué EnerCOA  
Délégué Syndicat des Eaux du Lévézou Ségala  
Délégué SIVOS  
Délégué à Aveyron Ingénierie

**Francis ALIAS** : Commission Impôts Directs  
Finances  
Délégué SIEDA (*Syndicat d'Electrification de l'Aveyron*)

**Annick FOUCRAS-ENJALBERT** : Développement économique  
Espace Emploi Formation

**Monique RECH** : enfance jeunesse / affaires scolaires  
social et culturel / déléguée SIVOS

**Catherine ADNET** : Urbanisme / assainissement  
Déléguée suppléante Syndicat des Eaux du Lévézou Ségala

**Benoît CLUZEL** : Voirie / Sport  
Délégué suppléant SIEDA  
Délégué suppléant Syndicat des Eaux du Lévézou Ségala  
Correspondant sécurité routière

**Anthony MOYSSET** : Agriculture / Membre suppléant SIVOS

**Christian REVELLAT** : Environnement / Délégué au Syndicat des Eaux du Lévézou Ségala  
Correspondant défense

**Bernard VABRE** : Tourisme loisirs  
Délégué suppléant Fédération Nationale des Communes Forestières  
et Collectivités Forestières de l'Aveyron



## Salle d'animation

### Réservations

Les plannings des réservations sont disponibles sur le site de la Mairie. Vous pouvez le consulter à la rubrique « *espace d'animation* » sur [www.gramond.fr](http://www.gramond.fr). Quelques aménagements supplémentaires ont été réalisés, notamment un escalier d'accès à la scène, des travaux d'acoustique, l'achat d'une auto-laveuse, l'installation du système de sonorisation et de vidéo-projection, ainsi que la réfection du sol (entretien à réaliser tous les 3 ou 4 ans).

La salle d'animation est très utilisée, autant par des particuliers que par les associations de la Commune. Cela représente 120 jours d'occupation pour l'année 2019. En 2020, la crise sanitaire a obligé l'annulation des réservations qui étaient aussi nombreuses que les années précédentes. Des dates sont déjà retenues pour l'été 2021. Jusqu'à présent, les recettes liées aux locations couvrent largement les frais de fonctionnement courants (électricité, chauffage, ...)

### Tarifs d'utilisation de la salle d'animation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

#### Pour les contribuables de Gramond :

- 170 € le week-end,
- 110 € un jour férié ou week-end,  
100 € un jour semaine,
- 300 € pour un mariage 4 jours.

#### Utilisation du chauffage :

- 30 €/jour
- Forfait sono : 30 €
- Forfait sono + vidéo : 50 €

#### Pour les personnes extérieures :

- 250 € le week-end,
- 160 € un jour férié ou week-end,
- 140 € un jour semaine,
- 450 € pour un mariage 4 jours.



### Salle Cérès

Les tarifs de location de la salle Cérès sont les suivants :

Salle Rue des Vieux-Métiers : gratuit ou 20 € / jour si utilisation du chauffage,  
Salle Rue Cérès : 20 €/jour ou 50 €/jour si chauffage.

Ces 2 salles peuvent être louées à la demi-journée. L'utilisation reste gratuite pour les associations de la commune ou suite aux messes d'obsèques pour les familles gramondaises.

## Agrandissement du cimetière

La clôture du terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière a été réalisée en 2020 laissant des emplacements réservés au stationnement en bordure de la Route de la Garenne.

Les travaux d'implantation des voies intérieures vont être réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, ce qui débutera les travaux d'aménagements intérieurs (colombarium, jardin du souvenir, ...) et le plan des concessions à proposer. Un règlement du cimetière est en cours d'écriture par le Conseil Municipal. Ce règlement déterminera les droits et obligations à respecter pour la gestion du cimetière (ancien et nouveau) qui fait partie du patrimoine public de la commune et n'est pas confessionnel.



## Bibliothèque

Près de 2500 documents (livres, CD, DVD...) sont à votre disposition dans notre bibliothèque de Gramond.

Les bénévoles vous y accueillent tous les samedis de 9 h 30 à 12h.

Venez les rencontrer !!!

Votre inscription vous permet l'accès et l'emprunt de documents dans les 7 bibliothèques du réseau : Baraqueville, Boussac, Castanet, Colombières, Gramond, Moyrazès et Sauveterre-de-Rouergue.



## Nouveau

- **A la recherche d'un livre ?**
- **D'un DVD ?**
- **D'une animation ?**

Rendez-vous sur : [reseau.bibliotheque.baraqueville.fr](http://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr)

Vous accédez au catalogue commun des 7 médiathèques.

Recherchez un titre, un auteur, une thématique.... Environ 40 000 documents sont à la disposition du public. Les usagers des bibliothèques ont la possibilité de consulter leurs prêts sur leur compte avec un identifiant (saisir le numéro de carte) et un mot de passe (saisir le nom de famille en minuscules).

### La boîte à lire

située place de l'Abbé Combal dans l'ancienne cabine téléphonique est opérationnelle ! Les livres y sont renouvelés régulièrement, n'hésitez pas à vous y arrêter !  
**Choisissez, prenez, lisez !**



## Assainissement de Gramond

La station actuelle de Gramond construite en 1994 pour 200 équivalents-habitants (EH) ayant atteint ses limites « d'âge » et de capacité, une étude a démarré en 2017 pour la réfection des réseaux et la création d'une nouvelle station d'une capacité doublée de 400 EH.

Le bureau d'études qui avait été mandaté pour cette opération a rendu des conclusions qui ne satisfont pas entièrement le Conseil Municipal. Ce dossier très complexe bute sur la solution préconisée (bio-disques + lit planté de roseaux) très chère autant à la conception qu'à la maintenance hebdomadaire et disproportionnée pour une commune de 500 habitants.

Une autre solution plus utilisée et aussi efficace (filtres plantés de roseaux) n'a pas été sérieusement étudiée si ce n'est pour constater que le projet esquissé obligeait la commune à acquérir du terrain supplémentaire. Les renseignements et contacts pris par la mairie auprès d'autres sources d'information fiables démontrent

qu'il est possible d'implanter des filtres à roseaux sur la surface actuelle avec une garantie de parfait fonctionnement et à coût moindre.

À ce jour, la subvention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) de 62,77 % (291 439 € sur 464 264 € HT) concernant la proposition de l'entreprise la moins disante est fléchée exclusivement sur le traitement par bio-disques.

Les discussions actuellement en cours avec l'AEAG consistent à faire transférer cette aide sur la réfection de la station vers un traitement par lit planté de roseaux sur la surface actuelle comme cela est possible. Le montant conséquent de cet investissement, la réglementation en vigueur et surtout la défense des intérêts financiers de la population gramondaise justifient des temps de réflexion du Conseil Municipal avant de s'engager dans cette importante opération. Cette situation devrait se dénouer au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.



*Station d'épuration actuelle à lit bactérien*

# Assainissement du hameau Le Bourg .....

Un autre chantier d'assainissement collectif concernant le hameau du Bourg va voir le jour dans le courant 2021, après que le choix définitif du type de traitement aura été validé par le Conseil Municipal.

Une fois ces deux opérations importantes réalisées, la commune de Gramond aura son système d'épuration

des eaux usées domestiques en zone d'assainissement collectif aux normes les plus récentes.

Il est prévu que la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif soit transférée à la Communauté de Communes au plus tard en 2026, comme le dit la loi à ce jour.

## Règlement d'assainissement

Un règlement du service d'assainissement collectif validé en Conseil Municipal le 4 septembre 2020, a été distribué à tous les foyers concernés par ce service. Il est disponible en mairie ou sur le site internet.



## Poste de relevage du Bouscaillou

Le raccordement des maisons déjà construites au Bouscaillou, de la salle d'animation et des 2 futurs lotissements est en service depuis mars 2019 et a nécessité l'installation d'un poste de refoulement des eaux usées via le réseau du lotissement de La Borie vers la station de Gramond.

Le coût total des travaux d'assainissement du secteur du Bouscaillou est de 77 800 €. Les réseaux eaux usées des 2 futurs lotissements à venir La Lande et Le Bouscaillou viendront se raccorder à ce poste.



## Aire de jeux et terrain multisports

L'aménagement des abords de la salle d'animation continue.

Une aire multisports de 6 terrains permettant de jouer à des sports de ballon (foot, basket et hand) et à des jeux à filet (volley, tennis, tennis-ballon et badminton) sera installée en avril 2021.

Un espace de jeux pour les plus petits et un terrain de pétanque compléteront l'aménagement extérieur de l'espace d'animation.



## Adressage

L'adresse est une donnée utile aux citoyens, aux collectivités locales et plus largement à tous les acteurs économiques dans la mesure où elle permet d'assurer :

- L'accès des services de secours,
- L'accès des services à la personne,
- L'accès à de nouveaux services (très haut débit),
- La livraison à domicile,
- La précision des navigateurs et autres appareils de géopositionnement, Et la qualité de la distribution du courrier.

Ce dossier, qui a nécessité de nombreuses réunions au sein du Conseil Municipal, ainsi qu'une réunion publique, arrive à son terme.

Chaque habitant recevra une information individuelle de sa nouvelle adresse (numéro, rue, nom de lieu-dit) dès validation définitive en Conseil Municipal puis par arrêté du Maire.



## Instruction des autorisations et actes d'urbanisme relatifs à l'occupation du sol :

Jusqu'au 31 décembre 2017, l'instruction des autorisations d'urbanisme telles que permis de construire, certificats d'urbanisme, ... était réalisée gratuitement par la Direction Départementale des Territoires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la loi a mis fin à la mise à disposition des services de l'État aux communes.

Toutes les communes de Pays Ségali Communauté ont décidé de donner à un service commun l'instruction des autorisations d'urbanisme. C'est Aveyron Ingénierie qui traite, désormais, tous les dossiers.

En revanche, cette prestation est facturée à chaque commune et ne peut pas être répercutée au demandeur.

### Coût de chaque acte :

TYPE D'ACTE	TARIF (non soumis à TVA)
Certificat d'urbanisme	100 €
Permis de construire	250 €
Permis de démolir	110 €
Déclaration préalable	150 €
Permis d'aménager	300 €
Permis modificatif	110 €

*Le coût de l'instruction de ces demandes d'urbanisme a été de 6 810 € pour la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.*



### Tableau retraçant les divers actes et autorisations d'urbanisme depuis 2016 :

	Construction de maisons d'habitation	Construction de bâtiments agricole	Extensions de maisons, aménagements, dépendances, piscines...	Toitures photovoltaïques	Autres	Permis d'aménager et divisions foncières (lotissements...)
<b>2016</b>	3	1	14	3	0	1
<b>2017</b>	12	0	6	2	0	9
<b>2018</b>	5	0	6	1	1	0
<b>2019</b>	6	1	9	1	1	3
<b>2020</b>	2	1	3	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>38</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>13</b>

La moyenne de construction de pratiquement 6 maisons par an depuis 5 ans est due au positionnement géographique de notre commune mais également à l'offre de terrains constructibles, autant privés que publics à des prix raisonnables qui favorisent la venue de jeunes ménages aux revenus modérés sur des surfaces adaptées à la vie en milieu rural.

La future application d'un P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à l'horizon 2023-2024 va

très fortement réduire dans chaque commune de Pays Ségali Communauté les surfaces totales constructibles. Ce qui entraînera pour nombre de propriétaires le retour de leurs terrains actuellement constructibles en zonage agricole et leur déclassement du zonage constructible. Il ne leur reste que peu de temps pour anticiper ce changement et bien réfléchir à ce qu'ils souhaitent envisager pour leurs parcelles.





## Ordures ménagères

Les aménagements de certains parcs à conteneurs ont été réalisés par l'Antenne Solidarité Lévézou Ségala : Le Moulinou, Soulayrols, Cabanes, La Viguerie, Gramond (rue des Lavois, La Borie).



Le coût de ses aménagements s'élève à 23 225 € HT, entièrement financés par Pays Ségalis Communauté.



Malgré ces aménagements réclamés par des habitants et financés par la collectivité, nous constatons que les incivilités continuent, hélas !

## Agence Postale

Une rénovation des locaux de l'agence postale a été réalisée en 2019, entièrement financée par La Poste (peinture, sol, mobilier, ...)



## Accessibilité

La salle Cérès, ainsi que la salle du Conseil Municipal et des mariages vont être équipés de plateformes monte-escaliers pour les personnes à mobilité réduite. Elles seront installées en 2021.

## Pylône La Roussarie

Dans le cadre du programme New Deal lancé par l'État, un pylône de téléphonie mobile utilisé pour couvrir les zones blanches en 4G a été implanté à La Roussarie.

Si cette installation a suscité quelques remous pour certains, elle n'en était pas moins vivement souhaitée par d'autres...

### Fibre

Le déploiement du très haut débit est en cours sur la commune et devrait être opérationnel à l'automne 2021 si les délais sont respectés.

Pour consulter votre éligibilité :  
<https://eligibilite-thd.fr/cartographie/axtd/ofire/ftth>

# Cœur de village

Le Conseil Municipal a décidé, suite à la vente du presbytère en 2017, d'engager une démarche « Cœur de Village » sur le bourg de Gramond.

Le but est de réfléchir à un aménagement immobilier, environnemental des espaces publics, pour rendre le cadre de vie plus agréable.

Le diagnostic réalisé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de l'Aveyron à

l'automne 2018 a été le point de départ de l'opération. Un panel d'habitants est associé à cette démarche et les avis compteront pour décider des futures réalisations.

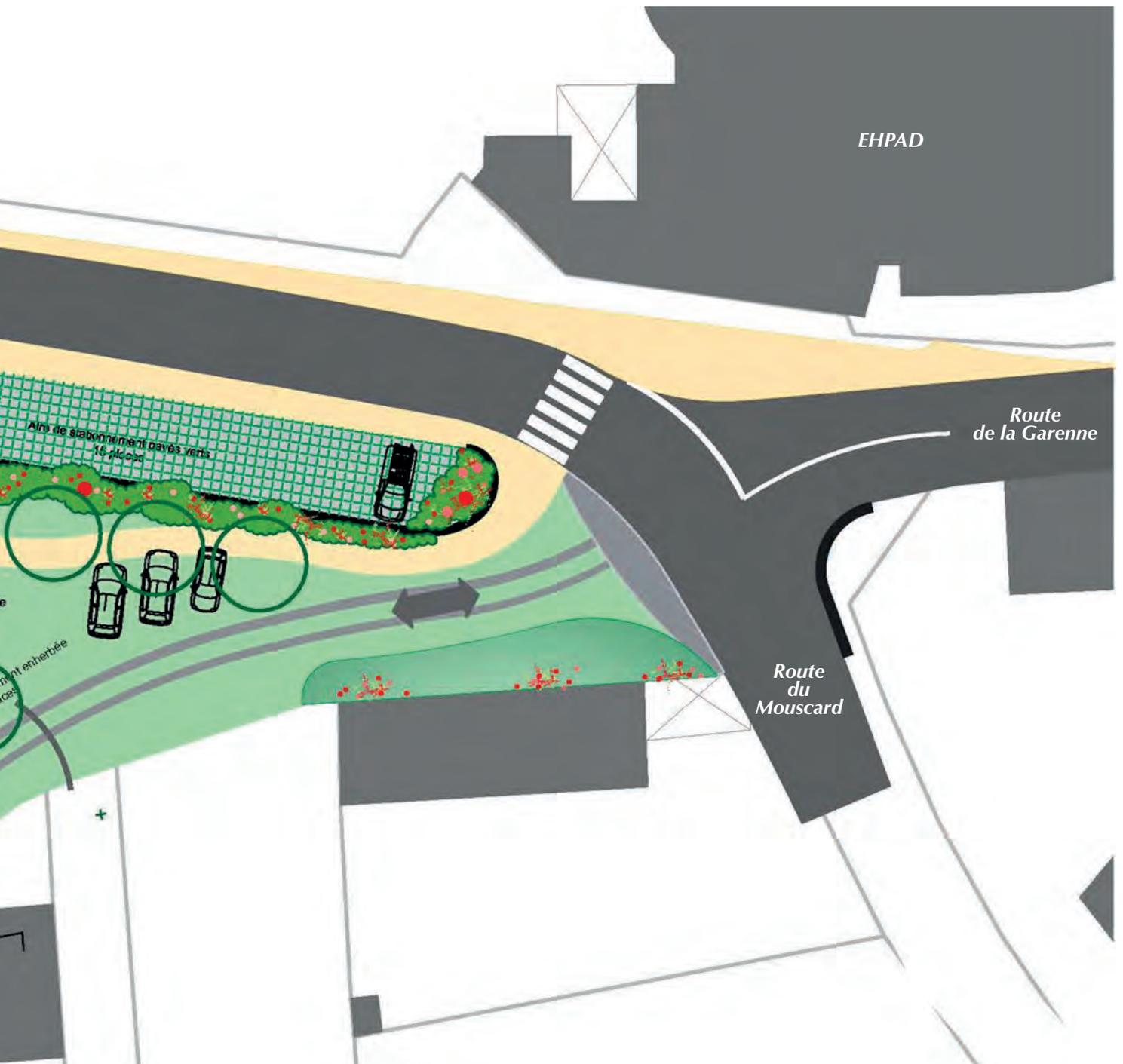
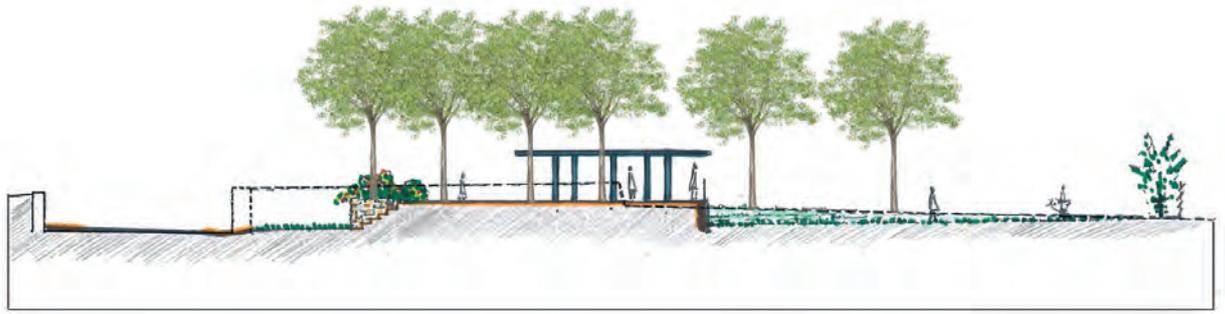
Le bureau d'études retenu est OC'TEHA, associé à Patrice CAUSSE, paysagiste concepteur. Les travaux seront réalisés en tranches et sur plusieurs années, la priorité étant donnée à la Place du Mai et à la sécurisation du carrefour devant la maison de retraite.

## Esquisse de projet Place du Mai :



# Cœur de village .....

## Coupe



## Eclairage public

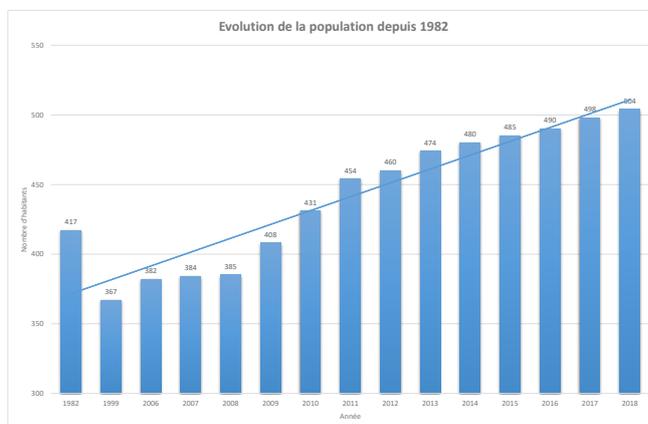
Les 63 ampoules traditionnelles d'éclairage public de la commune ont été remplacées par des LEDS. Également, 5 lampadaires solaires ont été installés à Routaboul et à l'aire de camping-cars.

Le coût global de ces travaux a été de 14 749 €, dont 6 005 € de subventions.



**Notre commune était concernée par le recensement de la population en 2021.**

En raison de l'épidémie de Covid-19, l'INSEE a de façon exceptionnelle, décidé son report en 2022. Vous serez donc recensés en janvier-février 2022.



## Etat Civil

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 :**

Naissances : 14

Mariages : 6

Décès : 73 + 25 transcriptions

(personnes habitant Gramond mais décédées dans une autre commune)

## Trésorerie de Baraqueville

La trésorerie - Centre des Finances Publiques - de Baraqueville-Naucelle a définitivement fermé ses portes le 31 décembre 2020. La commune dépend dorénavant du Service de Gestion Comptable de :

Villefranche-de-Rouergue (Rue Emile Borel).

Tél : 05 65 65 20 00

Mél : [sgc.villefranchederouergue@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:sgc.villefranchederouergue@dgifp.finances.gouv.fr)

## Coronavirus

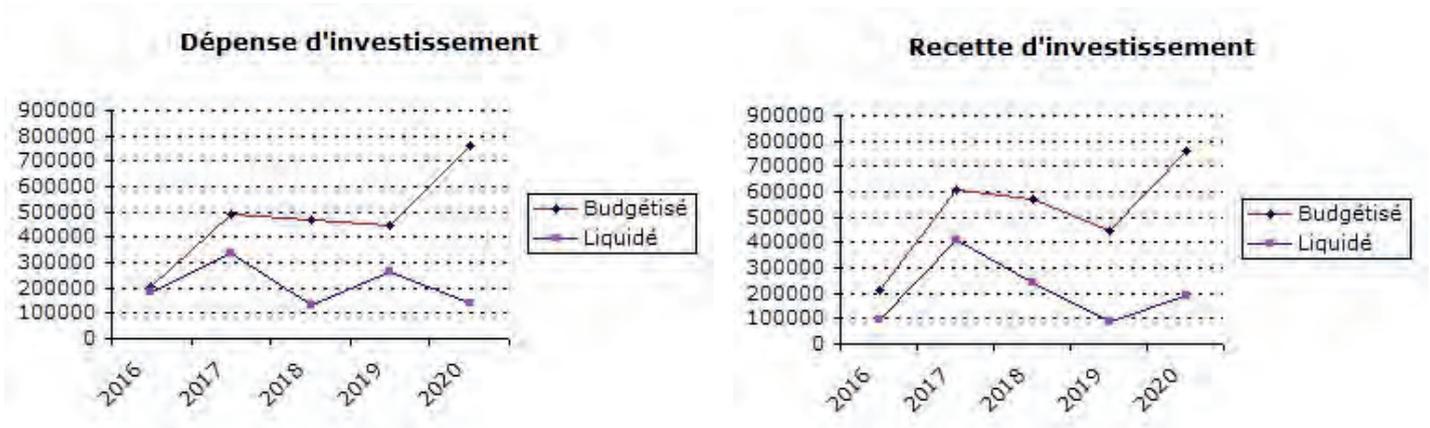
Une mobilisation nombreuse de couturières grammondaises a eu lieu à la salle d'animation pour confectionner des masques « anti-covid » distribués à tous les habitants et à

utiliser pour se protéger de ce mauvais virus qui continue à désorganiser la vie de la planète depuis 1 an.

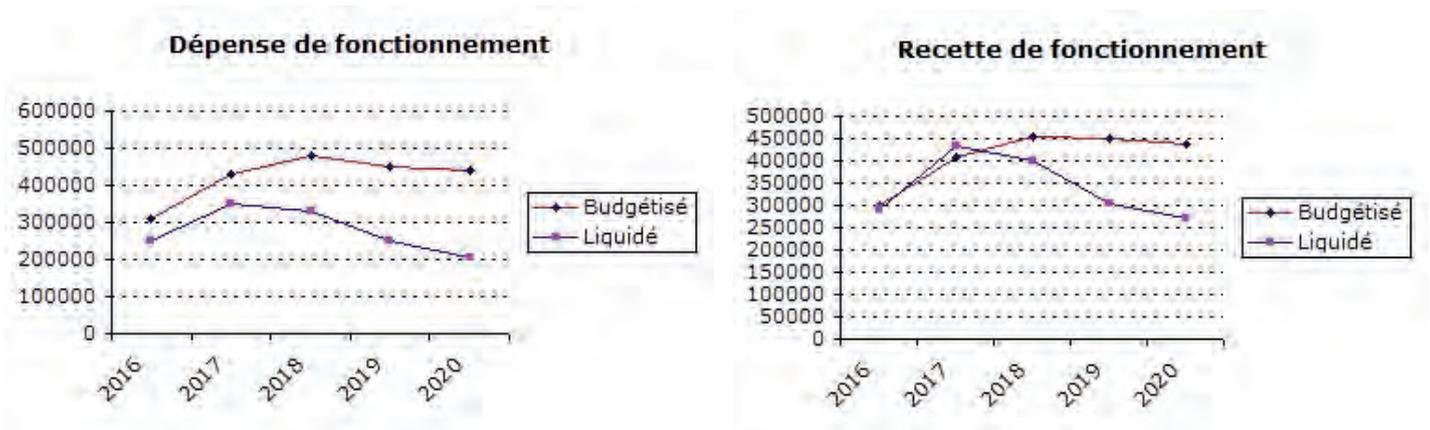


# Les finances... en images !

## Les dépenses et les recettes d'investissement depuis 2016 :



## Les dépenses et les recettes de fonctionnement depuis 2016 :



Ces graphiques traduisent la bonne santé financière de la commune, le résultat de fonctionnement permettant chaque année de dégager un autofinancement qui finance les divers investissements.

### La dette :

Nous arrivons au terme de remboursements d'emprunts anciens. Ces sommes permettront de financer les projets à venir avec sérénité. La capacité de désendettement de la commune est très bonne : 4 ans en 2019. Cela signifie qu'il lui faudrait 4 ans pour rembourser l'intégralité de sa dette.



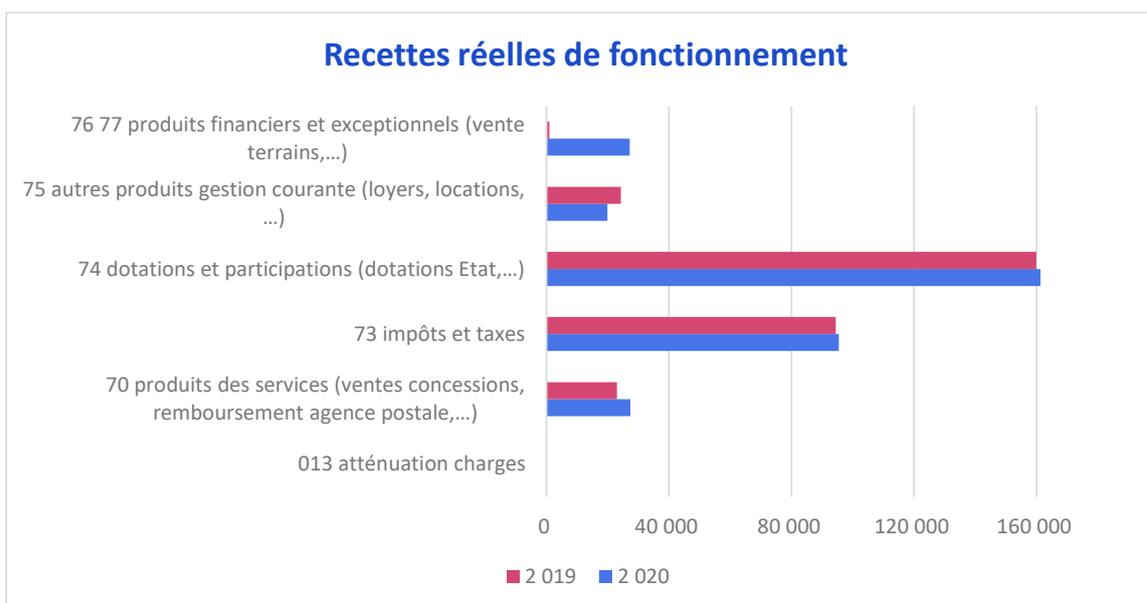
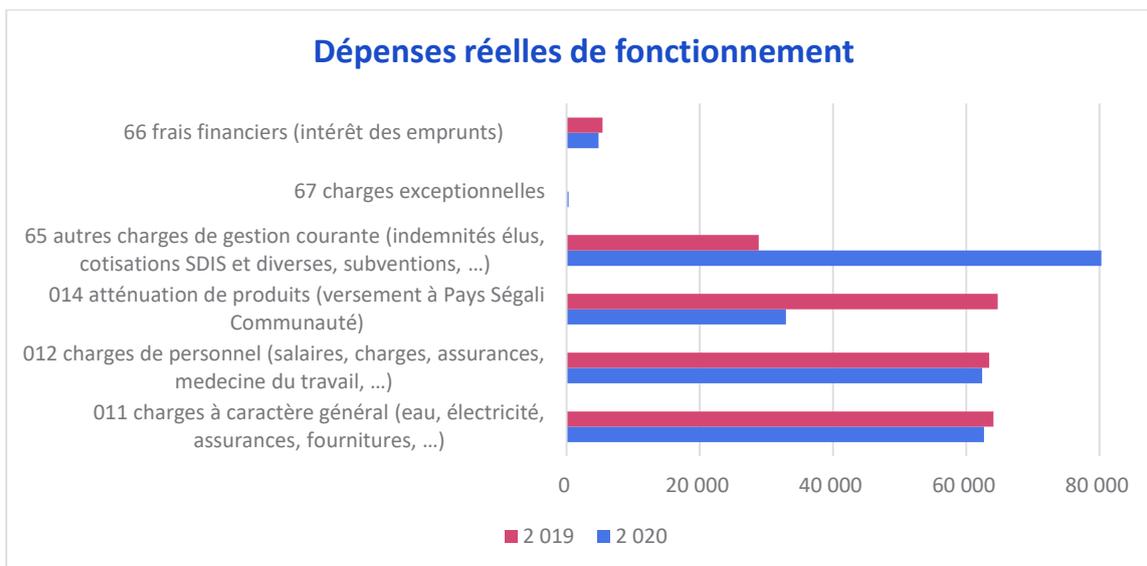
# Le budget communal 2019/2020



## Taux des impôts locaux 2020 :

Taxe d'habitation :	8,44 %	Produit attendu :	30 4100 €
Taxe foncière (bâti) :	12,99 %	Produit attendu :	30 240 €
Taxe foncière (non bâti) :	85,98%	Produit attendu :	21 323 €

## Dépenses de fonctionnement



	2 019	2 020
<b>Recettes Réelles de Fonctionnement</b>	<b>302 584 €</b>	<b>331 377 €</b>
<b>Dépenses Réelles de Fonctionnement</b>	<b>226 513 €</b>	<b>245 961 €</b>

# Le budget communal 2019/2020 .....

## L'investissement 2019/2020\*

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020
Remboursement du capital des emprunts	48 765 €		49 486 €	
Cautions	740 €	362 €	761 €	468 €
Fonds de compensation TVA		8 133 €		8 469 €
Taxes d'aménagement et d'urbanisme		19 476 €		9 463 €
Excédent de fonctionnement				76 874 €
Signalisation et adressage	555 €			
Bâtiments communaux	31 403 €	39 213 €	15 468 €	44 711 €
Cimetière (clôture + crépis)	38 542 €		13 966 €	8 776 €
Réseaux (dissimulation, pluvial, éclairage public)	14 051 €		10 332 €	
Opération Cœur de village			27 924 €	
Aire de jeux / multisports	3 814 €		7 511 €	6 300 €
Matériel Informatique	2 585 €			
Aire de camping-cars	34 193 €		28 833 €	15 373 €
Voirie (Communauté de Communes)	84 193 €			
Mobilier	1 736 €			
Monument aux morts	2 260 €			1 100 €
Titre de participation (EnerCOA)	2 000 €			
Travaux pour compte de tiers		555 €	1 442 €	1 442 €
<b>TOTAL</b>	<b>264 837 €</b>	<b>67 739 €</b>	<b>155 723 €</b>	<b>172 976 €</b>

\* dépenses et recettes réelles, hors opérations d'ordre et amortissements

### • Les subventions aux associations 2020

ADMR Baraqueville : 1010 €  
 Comité des fêtes de Gramond : 200 €  
 Sport quilles de Gramond : 200 €  
 Réveil d'automne : 200 €  
 Société de chasse de Gramond : 200 €  
 Amicale pompiers Baraqueville : 150 €  
 AFM Téléthon : 500 €  
 Solidarité tempête Alex 06 : 700 €

### • Les participations et cotisations 2020

ADIL de l'Aveyron : 60 €  
 Asso Maires de France + Aveyron : 263 €  
 Asso Maires Ruraux France + Aveyron : 105 €  
 Aveyron Ingénierie : 250 €  
 Asso Arbres Haies Paysages 12 : 50 €  
 CAUE 12 : 35 €  
 Communes Forestières 12 : 150 €  
 Service incendie 12 : 5 310 €  
 FODSA : 561 €

La commune a versé à Pays Ségali Communauté 56 727 €, qui représentent le coût mutualisé des 40 élèves gramondais fréquentant les écoles maternelles et élémentaires du SIVOS (voir page 26).



# Toiture photovoltaïque .....



La commune de Gramond a acquis 20 parts (pour 2000 €) de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dénommée EnerCOA (Energies Coopératives de l'Ouest Aveyron) dont l'objet est de promouvoir, développer et produire des énergies renouvelables. Son ambition est

de parvenir à l'autonomie énergétique sur le territoire à l'échéance 2050.

Cette société créée en 2020 à l'initiative d'Ouest Aveyron Communauté (anciennement Communauté de Communes du Villefranchois) est composée de collectivités et de personnes privées dans laquelle chaque adhérent n'a qu'une seule voix (quel que soit le nombre de parts). Elle n'a pas de limite territoriale.

Pour démarrer cette structure, il a été nécessaire de définir un programme d'actions. Le projet choisi a été d'équiper une dizaine de toitures de bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques, pour un investissement évalué à 768 000 euros.

La candidature de la salle d'animation de Gramond fait partie de cette 1<sup>ère</sup> grappe de travaux. Ce dossier est en phase d'aboutissement et on peut espérer que fin 2021 la toiture côté sud louée à la SCIC EnerCOA produira de l'électricité.

Une partie des recettes nous sera restituée à travers la rémunération des parts sociales et les résultats financiers de la SCIC.

Cette SCIC EnerCOA est ouverte à tous – moyennant l'achat d'1 part minimum – qui désirent apporter une contribution au développement des énergies renouvelables sur le proche territoire et conserver la plus-value engendrée dans l'économie locale.

## Pour plus d'informations sur EnerCOA :

<https://www.enercoa.fr> • EnerCOA • 3 rue Prestat • 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE  
contact@enercoa.fr • 07 49 32 03 12  
du mardi au jeudi

L'épargne du territoire  
reste sur le territoire



## Cadastre Solaire

Découvrez gratuitement  
le potentiel solaire  
de votre toiture !  
Simulation gratuite en ligne :  
<https://petr-centreouestaveyron.insunwetrust.solar/simulateur>

## Nouvelle gouvernance

Suite aux élections municipales, les instances de Pays Ségali Communauté (PSC) ont été renouvelées. La Présidente est Mme Karine CLEMENT (Maire de Naucelle).

### Composition du Conseil Communautaire :

Commune	Prénom	Nom	Conseillers Com Titulaires	Conseillers Com Suppléants	Vice Président (n° ordre)	Membres Bureau
BARAQUEVILLE	Jacques	BARBEZANGE	1		5	1
BARAQUEVILLE	Christine	BERNARDI	1			
BARAQUEVILLE	Dorothée	SERGES GARCIA	1			
BARAQUEVILLE	William	BAUGUIL	1			
BARAQUEVILLE	Christophe	RAUZY	1			
BARAQUEVILLE	Thomas	JAAFAR	1			
BOUSSAC	François	CARRIERE	1			1
BOUSSAC	Jacques	MAUREL	1			
CABANES	Jacky	VIALETTES	1		9	1
CABANES	Stephan	BOUSQUET		1		
CALMONT	David	MAZARS	1			1
CALMONT	Patricia	LAUR	1			
CALMONT	Patrick	FRAYSSINHES	1		7	1
CALMONT	Suzanne	GINISTY	1			
CAMBOULAZET	Jean	LACHET	1			1
CAMBOULAZET	Didier	PANIS		1		
CAMJAC	Gabriel	ESPIE	1		6	1
CAMJAC	Jean-Louis	GREZES-BESSET	1			
CASSAGNES BEGONHES	Michel	COSTES	1		1	1
CASSAGNES BEGONHES	Julien	FRAYSSE	1			
CASTANET	Jean-Marc	FABRE	1		10	1
CASTANET	Jacques	CROS		1		
CASTELMARY	Claude	CAZALS	1			1
CASTELMARY	Alain	BEC		1		
CENTRES	Nadine	VERNHES	1		2	1
CENTRES	Pascal	SERMET		1		

Commune	Prénom	Nom	Conseillers Com Titulaires	Conseillers Com Suppléants	Vice Président (n° ordre)	Membres Bureau
COLOMBIES	Patricik	ALCOUFFE	1			1
COLOMBIES	Bernard	CAZALS	1			
CRESPIN	André	AT	1		4	1
CRESPIN	Angélique	ALBOUY		1		
GRAMOND	André	BORIES	1		8	1
GRAMOND	Francis	ALIAS		1		
MANHAC	Bernard	CALMELS	1		12	1
MANHAC	Philippe	VABRE	1			
MELJAC	Pierre	BOUSQUET	1			1
MELJAC	Gaëlle	ALBINET		1		
MOYRAZES	Michel	ARTUS	1			1
MOYRAZES	Séverine	GARRIGUES	1			
NAUCELLE	Karine	CLEMENT	1		Présidente	1
NAUCELLE	Olivier	DOUZIECH	1			
NAUCELLE	Anne	TROUCHE	1			
NAUCELLE	Vincent	SUDRES	1			
PRADINAS	François	VABRE	1			1
PRADINAS	Sébastien	CAZALS		1		
QUINS	Jean-Pierre	MAZARS	1		11	1
QUINS	Damien	RIGAL	1			
SAINT-JUST/VIAUR	Yvon	BESOMBES	1			1
SAINT-JUST/VIAUR	Sandrine	BOUSQUET		1		
SAINTE-JULIETTE/VIAUR	Simon	WOROU	1		3	1
SAINTE-JULIETTE/VIAUR	Alain	POMIE	1			
SAUVETERRE de RGUE	René	MOUYSET	1			
SAUVETERRE de RGUE	Franck	CHINCHOLLE	1			
TAURIAC de NAUCELLE	Jean-Luc	TARROUX	1			1
TAURIAC de NAUCELLE	Gilles	DRULHE		1		



Dès la création de la Communauté de Communes du Pays Baraquevillois (CCPB) en 2002, la partie investissement des écoles de chaque commune avait été transférée à celle-ci. En 2005, la partie fonctionnement a rejoint l'investissement au sein de la compétence scolaire de la CCPB qui, de ce fait, exerçait la totalité de la gestion des écoles communales.

Depuis cette date et malgré les allers-retours de 3 communes à l'agglomération ruthénoise entre 2011 et 2014, ce fonctionnement intercommunal perdure à la satisfaction de tous.

A la fusion des intercommunalités qui a créé Pays Ségali Communauté (PSC) au 1<sup>er</sup> janvier 2017, cette compétence n'a pas pu devenir totalement intercommunale. Toutes les communes – exceptées celles du Baraquevillois – voulant conserver leur école commu-

nale par peur d'en perdre la maîtrise, il n'a pas été possible, malgré tous nos arguments tangibles, de parvenir à une entente sur ce sujet. Cela a conduit en 2020, PSC à restituer la compétence scolaire à chacune des 10 communes de l'ex-CCPB. Celles-ci veulent conserver cette mutualisation des écoles qui fait ses preuves depuis longtemps en apportant à chaque élève du territoire la façon de vivre sa scolarité dans sa commune de résidence ou à proximité.

Pour conserver ce modèle de fonctionnement, la loi permet aux communes intéressées de créer un **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire** (SIVOS) ce qui a été fait par les 10 communes. Il devient effectif et opérationnel par arrêté préfectoral au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Sa mise en place et sa structuration fonctionnelle s'organiseront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

## Gouvernance du SIVOS :

- Président : Michel ARTUS (Moyrazès)  
1<sup>er</sup> vice-Président : Maxime ENJALBERT (Camboulazet)  
2<sup>ème</sup> vice-Présidente : Christine BERNARDI (Baraqueville)  
3<sup>ème</sup> vice-Présidente : Christine FUERTES (Manhac)  
4<sup>ème</sup> vice-Présidente : Virginie CADILLAC (Pradinas)



### Portail famille

Le Portail Famille est toujours disponible pour régler vos factures de garderie et de cantine, consulter les menus ainsi que les programmes du périscolaire et des centres de loisirs ...

<https://portail.berger-levrault.fr/PaysSegaliCommunaute/accueil>

# Informations

Certains déchets sont trop lourds, volumineux, ou encore toxiques pour être collectés par les services de Pays Ségali Communauté. Pour éliminer ces déchets qui ne peuvent pas être mis directement dans vos poubelles, déposez-les dans votre déchetterie.

Cela permet de limiter les dépôts sauvages et de contri-

buer activement à la protection de l'environnement ainsi qu'à la sauvegarde de la nature.

**Les déchetteries reçoivent les déchets encombrants, les déchets ménagers spéciaux ou toxiques en vue d'un recyclage ou d'une élimination par des filières spécialisées : électroménager, gravats, ferrailles, huiles, batteries...**

## Déchetterie de Baraqueville

Zone d'Activités de Marengo  
12160 BARAQUEVILLE  
Tél. : 05 65 71 97 84



## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 9h30 à 12h30-14h00 à 18h00  
Mercredi : 9h30 à 12h30-14h00 à 18h00  
Vendredi : Fermée le matin-14h00 à 18h00  
Samedi : 9h30 à 12h30-14h00 à 18h00

## JE DÉPOSE MES AUTRES DÉCHETS

DIRECTION : LA DÉCHÈTERIE



### Les déchets électriques

Electroménagers, réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils ménagers, écrans, téléphones, etc.



### Les déchets dangereux

Peinture, pesticides, désherbants, solvants, piles et accumulateurs, lampes, boîtes jaunes à aiguilles (particuliers en auto-traitement), etc.



### Les déchets verts

Tailles, branchage, pelouse, etc.

### INFO !

Lors de l'achat d'un appareil neuf électrique ou électronique, le commerçant a l'obligation de reprendre votre ancien appareil.

Pour les végétaux, je pense au compostage, au broyage et au paillage.



### Les autres déchets

Tout-venant, métaux, gravats, gros cartons, déchets verts, bois, etc.

### AVANT DE JETER...

- Je pense à :
- réutiliser,
  - vendre d'occasion,
  - donner à une association caritative,
  - réparer.

# Centre Social et Culturel du Pays Ségali .....

Le Centre Social et Culturel du Pays Ségali, association loi 1901, est un équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.

<http://www.centresocialpayssegali.fr>



## ► **Maison France Services**

**Un lieu proche de chez vous pour vous accompagner dans vos démarches administratives et de la vie quotidienne :** aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, France Services articule présence humaine et outils numériques.

## ► **Des aides et conseils personnalisés**

- Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations.
- Aide à l'utilisation des services en ligne : tél déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...
- Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers,...
- Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires, entretien à distance...

## ► **Les permanences** - Toutes les semaines

**NAUCELLE au Centre Social et Culturel du Pays Ségali**

Mardi de 9h à 12h et 13h à 17h

**BARAQUEVILLE au Foyer Les Fontanilles**

Jeudi de 9h15 à 12h et 13h15 à 16h45

**CASSAGNES BEGONHES au Pôle multiservices (1<sup>er</sup> étage)**

Vendredi de 9h30 à 12h00

**MOYRAZES à la Mairie**

Jeudi de 9h30 à 12h

**COLOMBIES à la Mairie**

Lundi de 9h30 à 12h

**CEIGNAC à la Médiathèque**

Mercredi de 9h30 à 12h

## ► **Point Info Séniors**

Guichet unique de proximité dédié aux séniors (60 ans et +), à leur entourage et aux acteurs locaux intervenant auprès des personnes âgées.

**Le Point Information Séniors peut vous apporter des informations sur :**

- le maintien à domicile : les services existants pour vous aider dans votre quotidien, l'adaptation de votre logement, les aides en sortie d'hospitalisation
- l'accès aux droits suite à un changement de situation (retraite, accident de la vie, décès...)
- les structures d'accueil : accueil de jour, EHPAD, Résidences autonomes, séjour de répit...

**Le Point Information Séniors joue un rôle d'animation :** réunions d'informations thématiques (santé, prévention...), ateliers sur le Bien Vieillir (mémoire, sécurité routière, équilibre alimentaire...), des actions de soutien pour les aidants familiaux (groupe d'échange, conférence débat...)

**Une professionnelle, assistante sociale de formation anime le Point Info Séniors.**

**Les permanences**

**Baraqueville : Foyer des Fontanilles le jeudi de 9h15 à 12h**

**Naucelle : Au Centre Social le lundi de 14h à 17h**

## ► **Agenda culturel et animations du territoire**



# Espace Emploi Formation

Votre service de proximité **Emploi et Formation** : *Accueil, Information, Orientation, Conseil auprès de tous publics : demandeurs d'emploi, stagiaires, apprentis, étudiants, salariés, chefs d'entreprise...*

## ► *Appui, conseil accompagnement dans les démarches :*

- Recherche d'emploi ;
- Salariés en reconversion professionnelle ;
- Demande de formation : Site rural de formation Bureautique, Informatique, Langues... ;
- Mise en relation avec les offres d'emploi du territoire ;

## Nos partenaires **Emploi-Formation** :

- Mission Locale Départementale ;
- Pôle Emploi ;
- Cap Emploi ;
- Maison Commune Emploi Formation (MCEF) ;
- Conseil Départemental de l'Aveyron ;
- Bureau territorial de la région Occitanie ; GRETA

## ► *Aide et conseil en recrutement pour les entreprises :*

- Prospection des besoins des entreprises ;
- Appui au recrutement, diffusion et suivi des offres d'emploi ;
- Relais ASAC, association intermédiaire pour la mise à disposition de personnel ;  
Relais d'Adel Intérim (Entreprise de Travail Temporaire).

### **BUREAU DE BARAQUEVILLE**

Mairie de Baraqueville • 1<sup>er</sup> étage • Place René Cassin  
12160 BARAQUEVILLE  
Tél. : 05 65 72 31 04 / [eef.payssegali@gmail.com](mailto:eef.payssegali@gmail.com)

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de  
8h30 à 12h00 (sans RDV)  
et uniquement sur RDV les après-midi  
(fermé le mercredi après-midi).

### **BUREAU DE NAUCELLE**

35, avenue de la Gare  
12800 NAUCELLE  
Tél. : 05 65 72 24 84 / [eef.payssegali@gmail.com](mailto:eef.payssegali@gmail.com)

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de  
9h00 à 12h00 (sans RDV)  
et uniquement sur RDV les après-midi

## Pays Ségali Communauté

Retrouvez toutes les informations du Pays Ségali  
(les centres de loisirs, les déchets, les écoles,  
le portail famille, l'assainissement individuel, ...)  
sur [www.payssegali.fr](http://www.payssegali.fr)



## L'Office du Tourisme du Pays Ségali

L'agenda des animations mensuel est disponible sur :  
<http://www.aveyron-segala-tourisme.com>



**OFFICE DE  
TOURISME**

## Club Réveil d'Automne



En 2019, le club Réveil d'Automne a proposé à ses adhérents de nombreuses animations :

### des repas :

- En janvier suite à l'Assemblée Générale en juin pour clôturer la saison
- En septembre avec les « truites » au restaurant des Planques
- En novembre pour célébrer l'armistice au restaurant Costes à Baraqueville

**des après-midi récréatives avec goûter** en février, mars, mai, décembre avec projection de photos, de films sans oublier la grillée de châtaignes en octobre.

### **des sorties d'un jour avec le Club des 3 Clochers de Sauveterre, Jouels, Albagnac :**

- en avril, la sortie « *Stockfish* » avec visite guidée de Villefranche-de-Rouergue et de la Chartreuse, stockfish à Drulhe et visite du Musée de la Photo de Jean-Marie Périer à Villeneuve d'Aveyron
- en septembre, la visite commentée de la Cité de Carcassonne en petit train, le repas dans la Cité et la croisière sur le Canal du Midi

**La plus importante des animations est le quine** qui connaît un grand succès grâce aux nombreux lots offerts par les adhérents et les commerçants. Les joueurs viennent parfois de loin pour tenter leur chance et repartir les bras chargés de cadeaux.

Le Club a participé à **la Fête de l'Amitié** de Génération Mouvement à Arviu. **La Maison Saint Dominique** a invité le club à partager la galette des rois avec les résidents.

**En 2020**, les activités ont été stoppées à la mi-mars suite aux mesures sanitaires.

En janvier, l'assemblée générale a rassemblé une soixantaine d'adhérents. Elle a été suivie du repas mais aussi théâtre et galette à la Maison Saint Dominique.

En février et mars, Les Vamps et un reportage sur la Grèce ont divertis les adhérents, sans oublier les rissoles et les croustades qui les ont régales.

Le 10 septembre, quelques courageux ont participé au voyage à Salers avec le club des 3 Clochers.

N'oublions pas de parler de la section « gymnastique » animée par Magali Bouvet, éducatrice sportive. Les cours se déroulent le mardi de 14h à 15h sauf pendant les vacances scolaires. Au menu, mouvements d'équilibre, de coordination et de gym douce en rapport avec « Les Aînés ».

Toutes ces activités créent et développent des rencontres et des liens d'amitié entre les adhérents dans le but de partager de bons moments de convivialité, de rompre la solitude, d'échanger.

Nous invitons tous les retraités de la commune et des communes voisines et surtout des jeunes retraités à nous rejoindre.



## Société de chasse de Gramond .....

La saison de chasse 2019/2020 a été satisfaisante pour la société qui, en entente avec les sociétés de Quins et de Lugan ont prélevé 33 sangliers. Le quota de chevreuils a été réalisé. Les lièvres n'ont pratiquement pas été chassés afin d'en réguler la population.

A la demande de la Mairie des battues ont été organisées dans différents hameaux de la commune afin d'éliminer les nuisances des pigeons.

Plusieurs renards ont été supprimés par les chasseurs ayant signé l'autorisation du tir d'été.

Dimanche 9 février les propriétaires signataires ont pu apprécier le gibier cuisiné par les chasseurs lors du traditionnel repas annuel. Moment toujours très convivial.

Le repas communal ainsi que le déjeuner « Escargots » ont dû être annulés en raison de l'épidémie du coronavirus. Pour 2021 les repas aux dates habituelles vont dépendre du contexte sanitaire.

L'ouverture de la saison de chasse 2020/2021 a débuté le 15 août avec l'ouverture anticipée du sanglier suivie de l'ouverture générale le 13 septembre.

## Comité des fêtes de Gramond .....

L'année 2020, une année pas comme les autres ... toutes les manifestations ont été annulées cette année malheureusement. La convivialité est quelque chose d'important dans un village. Nous allons essayer de nous rattraper en 2021 avec au programme la brasucade au mois de mai, la fête votive fin juillet, une nouvelle soirée en novembre, et la soirée de Noël en décembre.

Si toutefois des nouveaux bénévoles veulent agrandir notre équipe, c'est avec grand plaisir. Vous pouvez contacter Guillaume au 06.71.71.45.31, Marion au 06.33.60.53.45 et Julie au 06.25.42.92.30.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches. *Meilleurs Vœux pour cette année 2021.*

## Sport quilles de Gramond .....



Depuis sa création en 1988, c'est la 1<sup>ère</sup> fois que le Sport Quilles de Gramond a dû subir « une année blanche » du fait des restrictions sanitaires imposées par la pandémie.

Aucun entraînement, aucune compétition, aucun bruit ni caractéristique des quilles qui tombent n'ont animé les terrains de jeux en 2020.

Tous les 25 licenciés du Sport Quilles de Gramond souhaitent que la saison 2021 puisse se dérouler normalement et qu'ils ne soient pas frustrés une seconde fois. Ils espèrent revivre dès le mois d'avril cette ambiance si particulière de convivialité autour d'un jeu de quilles de huit.

Autre conséquence de la propagation du virus : l'annulation du quine fin janvier. Il faudra attendre 2022 pour tenter de goûter aux gâteaux à la broche mis en jeu !

# Notre patrimoine en miniature !

Chacun reconnaîtra sur cette photo André FERRAND, éternel bénévole depuis plus de 60 ans dans diverses associations qui, à ses nombreuses heures de loisir, s'est attelé à fabriquer en miniature (au 1/10<sup>ème</sup>) les bâtiments emblématiques de notre commune.

Sa première œuvre a été le lavoir de La Borie près duquel il a posé avec sa maquette.

Bravo et merci André de continuer encore et toujours à t'intéresser à la vie de ton village et à y apporter ton dévouement.

De rumeurs courent comme quoi tu aurais commencé un autre chantier ??? Alors chut, on attendra de voir bientôt le résultat final !



*Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket pour connaître toute l'actualité de Gramond !*

**LA MAIRIE**  
**VOUS INFORME ET VOUS ALERTE**  
**AVEC PANNEAUPOCKET**

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

**100% GRATUIT** | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITE**

Disponible aussi sur votre ordinateur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Disponible gratuitement sur  